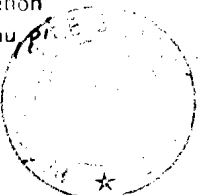


ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de SAINT SAUVEUR/ECOLE	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Autoroute A6					1	300	

POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau

Schott



LEMAUCQ

Visé en préfecture par arrêté
 préfectoral n° 99DAIACV070
 en date du **19 AVR. 1999**

Le préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN

PRINGY

SAINT-SAUVEUR-SUR-ECOLE

41

42

43

44

annexe a l'arrêté
préfectoral n° 99DAIACV070
en date du 19 AVR 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

N. Leclercq
N. LECLERCO

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- 1
- 2
- 3
- 4

SAINTE-GERMAIN-SUR-ECOLE